

FLASH INFO



DG ASSEZ !



**CT DGAC d'automne.** À l'ordre du jour, un point sur **l'Europe**, quelques textes amenés par le protocole dont la fameuse prime de performance, un (trop) long débat entre les centrales syndicales sur la **doctrine électorale** ou *comment tuer son voisin sans passer par les urnes...* et pour terminer la confirmation du gel de **l'allocation d'entraînement aérien**.



**EUROPE.** Monsieur le directeur général ose un **pronostic sur SES2+** : la Commission est dans les cordes ! la DGAC est sauvée ou en voie de l'être. Gloire à vous, monsieur le directeur qui veillez si bien sur nous. Votre acharnement à défendre la grande DGAC sur laquelle vous réglez sans partage depuis maintenant 7 ans, nous va droit au cœur. **Concernant RP2**, vous pronostiquez des gains à la hausse pour la DSNA... et suggérez de ce fait la révision du plan de performance RP2 pour soulager la facture des compagnies aériennes. **N'y pensez même pas une seconde** monsieur le directeur, un seul pas dans ce sens et le SNCTA déclenchera un **conflit majeur** sans espoir de médiation.

**PRIME DE PERFORMANCE** : 100 €, (brut) c'est la valeur de la performance des agents de la DGAC pour 2013. Les contrôleurs qui ont fait face, cet été, aux plus grosses pointes de trafic de tous les temps, sans croissance notable des retards, apprécieront cette valorisation nette de 7,5 € par mois !

**ÉLECTIONS** : La tension monte entre confédérations autour des modalités de dépôt des listes électorales. Tous les coups semblent bons pour disqualifier l'adversaire en cette période pré-électorale, y compris ceux sous la ceinture ! L'atmosphère de ces élections risque vite de devenir irrespirable. Espérons que le débat et la confrontation des idées l'emportent sur la surenchère et l'agressivité.



**ENTRAÎNEMENT AÉRIEN** : Pour la première fois de son existence, l'allocation d'entraînement aérien vient d'être diminuée par décision du directeur général. Notre souverain balaie du revers de la main un acquis social vieux de plusieurs décennies et décide d'amputer de 20 % cette allocation. Point de justification, le directeur indique disposer à sa guise du budget de fonctionnement sur lequel est prélevée l'allocation et déclare ne pas se sentir engagé envers les personnels sur ce type de dépenses. Il promet cependant un retour à la normale l'an prochain... peut-être.

**Comment croire** celui qui nous assurait en début d'année que cette mesure de gel serait levée si le trafic était au rendez-vous cet été. Il l'a été, mais rien n'y fait. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient, c'est toute la finesse de notre directeur. Le SNCTA ne croit pas aux annonces de cette direction. Pour les heures de vol, comme pour la prime de **900 € qu'il signait en 2010** et que personne ne touchera jamais, notre directeur ment et ment encore, pour le SNCTA, il n'existe plus !

**Le SNCTA n'accepte pas** ce nouveau holdup et s'engage à tout mettre en œuvre pour récupérer cet acquis apprécié des contrôleurs et utile à leur mission.

LE DIALOGUE SOCIAL CONDUIT PAR LA DIRECTION EST UN LEURRE.  
REFUSONS CETTE MASCARADE ET REPRENONS NOTRE AVENIR EN MAIN.

PLUS D'INFO ICI...

